



divate.melodie@gmail.com

****COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.A du Jeudi 14 décembre 2023**

PRESENTS : Cécile AIRIAU, Pascale BAUDRY, Pierre-Yves COTTINEAU, Sylvie ENAUDEAU, Maryvonne GASNIER, Nelly LOUÂPRE, Dominique MACE, Joseph MAINGUET, Zoé PILLON, Jacqueline PIVAUT, Alain VIDEGRAIN

EXCUSES : Brigitte BARTEAUX, Frédéric GIRAUDINEAU

ORGANISATION CONCERT DE PRINTEMPS

Affiches : Ebauches fournies par Alain, présentées et soumises à un vote à main levée.

Résultat du vote :

- Choix n° 1 : affiche sur fond jaune : 3 votes
- Choix n° 2 : affiche sur fond blanc : 8 votes

L'affiche n° 2 est donc retenue et quelques modifications y seront apportées.

Impression des affiches : 3 devis ont été demandés auprès de :

- Le Point d'Impression La chapelle Basse Mer (Sylvie) 378,00 € TTC
- La Contemporaine Sainte Luce sur Loire (Alain) 176,40 € TTC
- Duplijet Sainte Luce sur Loire (Nelly) 518,64 € TTC

La Contemporaine a été retenue pour l'impression des affiches, des flyers et des programmes du concert.

Billetterie : Auprès de la Corde vocale , Nelly s'en charge.

Une modification sera ajoutée sur les billets jaunes soit :

- tarif gratuit pour les enfants -10 ans
- 5 € pour les enfants + 10 ans

Le nombre de billets à commander (verts et jaunes) : identique à 2023

Salle «La Quintaine » :

- La salle pour le dimanche 14 avril 2024 a été réservée
- La répétition à la Quintaine prévue le lundi précédent le concert est annulée : les arrhes versés ne seront pas remboursés.
- L'ouverture du bar est faite (Joseph)
- Suite à un courrier reçu des services de la mairie de Saint Julien de Concelles, Joseph nous fait part d'un problème sur les praticables, qui ne sont plus à disposition dans la salle de la Quintaine, et que Divate Mélodie devrait aller chercher pour le concert et ramener après le concert, ce qui pose un sérieux soucis d'organisation et de logistique (location d'un véhicule pour le transport).

Joseph prend contact auprès des services de la mairie pour régler ce problème.

- Sono : fait
- Décoration salle : (Nelly) AU FIL DES SAISONS (horticulteur à Divate sur Loire) est OK pour nous prêter des plantes et fleurs. Le choix se fera quelques jours avant le concert.

- Information auprès des médias : Pierre-Yves et Sylvie s'en occupent.
- Plateaux repas : Maryvonne se charge de demander un devis.

Divate Mélodie offrira le dessert à la Chorale invitée LA BAIE BLANCHE

Il n'y aura plus de distribution de billets pour les plateaux repas le jour du concert. Une liste sera établie en fonction des réservations.

- Organisation de la journée

8 h répartition des tâches pour la préparation de la salle en fonction des listes préalablement complétées les lundis précédents le concert (les choristes volontaires sont les bienvenus).

9 h 45 Arrivée de tous les choristes Divate Mélodie , réception des gateaux

10 h Répétition pour Divate Mélodie

10 h 45 Accueil de « LA BAIE BLANCHE » autour d'un café brioche

11 h Répétition pour la BAIE BLANCHE

11 h 45 Répétition du chant commun

12 h à 12 h 45 : Apéros suivi du repas

Si LA BAIE BLANCHE prend des plateaux repas , il leur sera demandé d'établir une liste ainsi que la paiement (de préférence un chèque globale)

Pour le moment le choix du chant commun n'a pas encore été défini.

Frédéric doit fournir l'ordre des chants de DIVATE MELODIE (nécessaire pour l'impression du programme)

Voir également auprès de LA BAIE BLANCHE la liste de leurs chants.

- Animation :

Zoé abandonne son idée de faire participer des enfants (pas trouvé de volontaire)
Commence à préparer la présentation du concert.

- Tenue de concert :

Femmes : Pantalon, jupe ou robe : blanc

Chemisier : blanc

Chaussures : Blanches

Echarpes de couleur (fournies par la chorale)

Livres de chants de couleur (fournis par la chorale)

Hommes : Pantalon : noir

Chemise : noire Cravate de couleur (fournie par la chorale)

Chaussures noires

Livres de chants de couleur (fournis par la chorale)

Ordre de passage : La chorale LA BAIE BLANCHE puis Divate Mélodie

Information sur le changement de compte :

Joseph a remis notre nouvelle domiciliation bancaire (RIB) à :

- SUPER U
- GROUPAMA

Après la clôture définitive de nos comptes à la Banque Postale (compte courant et Livret A), un nouveau Livret Epargne sera ouvert au Crédit Agricole.

Information sur la demande de concert de la ville du Loroux Bottereau :

Le Loroux Bottereau nous a proposé de chanter lors d'un marché. Proposition non retenue, Frédéric n'étant pas disponible ce jeudi soir.

Information sur l'usage du matériel de Divate Mélodie :

L'ordinateur central de mixage commence à donner des signes de faiblesse, son remplacement est prévu pour l'année prochaine. Entièrement à la charge de Divate Mélodie.

Une subvention sera demandée à la mairie de Saint Julien de Concelles.

Questions diverses :

La boulangerie du Landreau fournira les galettes des rois (Maryvonne s'en charge).

Prochaine réunion du conseil d'administration
Le Jeudi 11 janvier 2024 à 18h 30
salle 7, maison des associations
La Chapelle Basse Mer DIVATTE SUR LOIRE